

<http://pierre-alainmillet.fr/Les-quartiers-prioritaires-et-les>



Conseil de métropole du 25 juin 2018

Les quartiers prioritaires et les attributions de logement

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Monsieur le président, chers collègues,

Cette délibération qui boucle le financement de opérations de rénovation urbaine du quartier des hautes roches à Pierre-Bénite est l'illustration des enjeux de la rénovation urbaine comme de la politique d'attribution de logements

Car s'il ya bien eu une démolition de 77 logements de la barre des arcades dans ce quartier des hautes roches, nous pouvons tous constater que cela n'a pas transformé la vie des habitants et que les enjeux et les urgences restent les mêmes. La rénovation urbaine reste à faire et cela exige une politique de la ville ambitieuse avec des financements ambitieux, bien au delà des annonces gouvernementales.

Cela fait le lien avec la politique d'attribution des logements car ce quartier des hautes roches est, selon le rapport annuel de l'association du fichier commun du Rhône, le quartier de l'agglomération qui voit arriver le plus de demandeurs du premier quartile, c'est à dire les plus pauvres. La loi égalité et citoyenneté fixait un objectif minimum de 25% du premier quartile hors QPV et à l'inverse de 50% minimum qui ne soit pas du premier quartile en QPV. Nous en sommes loin ici et j'avoue que mon attention a été attirée par la comparaison avec le quartier des minguettes que je connais mieux et qui se situe lui très en dessous des 50%...

Cela prouve les difficultés de tous les acteurs du logement social qui font le maximum pour répondre aux besoins des demandeurs prioritaires tout en cherchant à construire cette mixité sociale dont tout le monde parle sans qu'on comprenne bien ce que ça veut dire. La difficulté est la réalité de revenus très bas d'une part toujours plus grande des demandeurs notamment avec le développement des travailleurs pauvres. La réalité, c'est le gouffre entre la situation des demandeurs et leur capacité à financer un loyer, et la réalité du parc de logement et de ses loyers, pour lesquels les loyers du parc existant en QPV restent les plus bas. Pour sortir de cette dure réalité, il faudrait une toute autre politique du logement !